



A.E-COPSD

Association Européenne des membres de Corps et
Organismes Publics de Sécurité et de Défense



EUROPEAN SHOOTER PROGRAM

BREVET DE TIR AU REVOLVER

I - Présentation

Il s'agit d'un brevet de tir spécifique au revolver. Il est géré et décerné par l'Aecopsd.

Il a été élaboré par des moniteurs de la Police Nationale, de la Gendarmerie et des Armées.

Ce programme est accessible aux hommes et aux femmes dès l'âge de 18 ans. Les barèmes sont communs, quel que soit l'âge ou le sexe.

II - Passage des épreuves

21 - Condition du tir

Arme : Revolver calibre 38, 357 ou supérieur

Tenue de l'arme : à une main

Nombre de cartouche : 18 cartouches (3 barillet de 6)

Distance : 20 mètres

Cible : Type C50 FFT ou silhouette militaire

Position de tir : Debout, le corps latéral à la cible (1^{ère} et 3^{ème} série) ou face à la cible (2^{ème} série)

Séries: - 1 barillet de 6 en moins de 45"

- 1 barillet de 6 en moins de 30"

- 1 barillet de 6 en moins de 15"

22 - Déroulement

1- Sur le pas de tir, sur ordre, charger le barillet de l'arme

2- 1^{ère} série, tir sur ordre de 6 cartouches en moins de 45 secondes, corps positionné latéralement à la cible

3- A la fin de la série, réapprovisionnement d'initiative du barillet puis de position

4- 2^{ème} série, tir sur ordre de 6 cartouches en moins de 30 sec, corps positionné face à la cible

5- A la fin de la série, réapprovisionnement d'initiative du barillet puis de position

6- 3^{ème} série, tir sur ordre de 6 cartouches en moins de 15 secondes, corps positionné latéralement à la cible

7- Sur ordre, mesure de sécurité puis vérification des résultats

Le début et la fin de chaque série seront matérialisés par un coup de sifflet.

A chaque début de série, au coup de sifflet, les armes auront été préalablement approvisionnées, chargées et mises « en cible ».

Si au cours d'une série, une ou plusieurs cartouches ne sont pas tirées dans le temps imparti, le tireur devra obligatoirement arrêter l'épreuve au coup de sifflet. Pour chaque cartouche tirée après le coup de sifflet de fin de série, un point sera retiré du résultat final.

23 - Décompte des points

Chaque impact dans la cible compte pour un point.

Sur une cible C50, seul les impacts dans la zone noire seront comptabilisés

Sur une cible de type silhouette militaire, seul les impacts dans les zones 7 à 10 seront comptabilisés.

III - Barème

Insigne Bronze « Marksman »	Insigne Argent « Expert »	Insigne Or « Master »
7 à 10 points	11 à 14 points	15 à 18 points

IV - Insignes



Insigne Marksman



Insigne Expert



Insigne Master

V - Sécurité

Pour le passage des épreuves de ce programme, le port de protections auditive et visuelle est obligatoire. En cas de non respect de cette obligation, les candidats n'auront pas accès au stand de tir.

Au niveau des épreuves, les mesures de sécurité doivent être scrupuleusement respectées. Le non respect de ces mesures sera sanctionné par une élimination immédiate du candidat.

En conséquence, avant le passage des épreuves, chaque candidat fera en sorte de connaître parfaitement les mesures à respecter et de posséder le matériel nécessaire.